Mieux former, c'est mieux sécuriser

F.P.S.I.

Formation Prévention Secourisme Incendie

PRÉVENTION

REF P-C001

FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 91 05959 91

Travaux publics - CACES® R372M (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) / Engins de chantier, catégories 1,2, 4, 7, 8, 9, 10

Public concerné

Toute personne débutante ou expérimentée,
Conducteur, permanent ou occasionnel,
Conducteur sans activité de production.

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés, aptitudes visuelle, auditive et psychotechnique pour exercer la profession.

Objectifs

- Être capable d'utiliser et d'entretenir les engins de chantier, dans le respect des consignes de sécurité.

Contenu de la formation

- La règlementation.
- Les capacités du conducteur.
- Les accidents du travail.
- Les acteurs de la prévention.
- Le matériel : équipement et obligations.
- La prise de poste et les vérifications.
- Les règles de conduite en sécurité.
- La stabilité des engins de chantier.
- Les travaux de terrassement.
- Le levage des charges.
- Les gestes de commandement.
- Le levage et le transport de personnes.
- La fin de poste.
- La signalisation Santé/Sécurité.
- La signalisation routière.
- La signalisation temporaire.
- La technologie.
- Les risques divers.
- Savoir agir efficacement face à une situation d'accident.
- Sensibilisation à l'éco-conduite.
- Les produits dangereux.
- Pictogrammes de manutention.

Infos Pratiques

REF. : P-C001

Durée : à déterminer, selon l'expérience du stagiaire et le nombre de catégories concernées.

Nombre de stagiaires : 4 à 10 maximum, *(nous consulter pour plus de personnes).*

Intervenants FPSI : moniteurs et instructeurs, « Sauveteurs secouristes du travail », titulaires du module Prévention des risques professionnels de la CRAMIF.

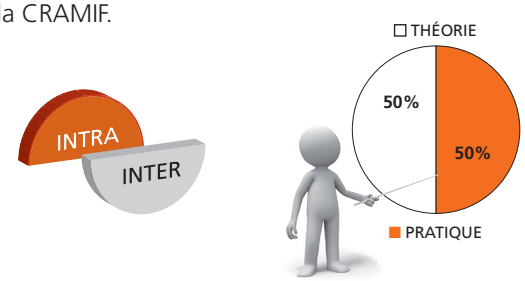

La réglementation

Article R. 4323-55 du Code du travail : une formation adéquate doit être dispensée à tout utilisateur conduisant ou manœuvrant des appareils de levage.

Validation

- Évaluation de connaissances CACES® R372M.
- Remise d'une autorisation de conduite R372M.

Nous Contacter :

70 Avenue de la Division Leclerc - 91160 Ballainvilliers

Tél : +33 (1) 69 63 04 47 - Fax : +33 (1) 69 63 01 67

mail : contact@fpsi.fr - www.fpsi.fr

Édition 2013 - *Voir fiche réglementation ou notre site internet www.fpsi.fr - Document non contractuel - toutes les marques citées sont déposées par leur(s) propriétaire(s) respectif(s). Conception: MARKETING TACTICS. Crédits photos : Shutterstock et FPSI.